



## **SMD3**

La Rampinsolle  
24 660 COULOUNIEIX CHAMIER  
☎ : 05.53.45.58.90  
Fax : 05.53.45.54.99  
Courriel : [contact@smd3.fr](mailto:contact@smd3.fr)  
Site internet : [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)



# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

à caractère réglementaire

Code Général des Collectivités Territoriales  
Articles L 5211-47 et R 5211-41

**DELIBERATIONS DU COMITE ET DU BUREAU**

**N° 8 – 1<sup>er</sup> trimestre 2013**

.....  
Le texte intégral des actes, ci-inclus, peut être consulté au siège du SMD3.

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : SOMMAIRE

## Comité syndical du 07 février 2013 → pages 4-5

N°	Thème	Objet
01-13A	SMD3	Adoption du compte rendu du comité syndical du 13/12/2012
02-13A	SMD3	Modification de l'article VI des statuts du SMD3 : mode de représentation
03-13A	SMD3	Convention entre le SMD3 et Chassain recyclage pour la valorisation du polystyrène expansé collecté dans les déchèteries du nord de la Dordogne : signature de la convention
04-13A	Marché	Acquisition d'une presse à balles pour compacter les refus de tri de la Rampinsolle : lancement - attribution
05-13A	Marché	Marché T-12-01-AO d'acquisition de quatre remorques à fond mouvant alternatif (FMA) pour le centre de transfert de Marcillac Saint Quentin : attribution
06-13A	Marché	Marché IS-12-03-AO de fourniture de gazole non routier pour l'ISD-ND de Saint Laurent des Hommes : attribution
07-13A	Marché	Marché IS-12-07-AO d'évacuation et de traitement des rejets aqueux de l'ISD-ND de Saint Laurent des Hommes : attribution
08-13A	Marché	Marché E-12-06-AO d'acquisition de sacs spécifiques à la collecte sélective (titulaire PTL) : avenant n°1
09-13A	Marché	Marché E-12-07-AO de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts : avenant n°1
10-13A	Marché	Marché E-09-10-PA de collecte du verre sur la commune de Neuvic à destination de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : lot n°1 (SMCTOM de Montpon Mussidan): avenant n°1
11-13A	Marché	Marché d'exploitation du centre de valorisation des déchets de la Rampinsolle : lancement
12-13A	Marché	Marché P-12-01-PA d'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux : attribution
13-13A	Marché	Marché T-09-03-PA d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise aux normes de la plateforme de déchets inertes de Champagnac (titulaire SAFEGE): avenant n°1
14-13A	Marché	<i>Délibération retirée de l'ordre du jour</i>
15-13A	Marché	<i>Délibération retirée de l'ordre du jour</i>
16-13A	Marché	Marché d'impression de l'agenda scolaire : lancement – attribution
17-13A	Vie financière	Tarifcation Unique 2013 – Nouvelle prestation et coût – Filière DPS
18-13A	Marché	Marché public de broyage, d'évacuation et de traitement de bois issus des déchèteries de la Dordogne. Lots 4 et 6 : avenant n°1

## Comité syndical du 26 mars 2013 → pages 5-7

N°	Thème	Objet
01-13B	SMD3	Adoption du compte-rendu du comité syndical du 07/02/2013
02-13B	SMD3	Conventions SMD3/adhérents pour la gestion des centres de transfert : entretien des débourbeurs déshuileurs : avenants n°1
03-13B	SMD3	Conventions SMD3/adhérents pour le reversement des aides éco-emballages : avenants n°2
04-13B	SMD3	Convention de partenariat SDE24 / SMD3
05-13B	Marché	Marché n°E-12-07-AO de broyage, transport et valorisation des déchets végétaux du département (titulaire AES) : avenant n°2
06-13B	Marché	Marché n° E-13-03-PA de mise à disposition et transport des bennes issues de la déchèterie de Neuvic : attribution
07-13B	Marché	Marché d'exploitation du centre de valorisation des déchets de la Rampinsolle : lancement du marché. <i>Retire et remplace la délibération n°32-12 E du 13/12/2012</i>
08-13B	Marché	<i>Délibération retirée de l'ordre du jour</i>
09-13B	Marché	Marché E-11-04-AO d'exploitation du centre transfert de Bergerac : avenant n°1
10-13B	Marché	Marché E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin Lot n°1 : exploitation du centre de tri (titulaire Véolia Aquitaine) : avenant 5
11-13B	Marché	<i>Délibération retirée de l'ordre du jour</i>
12-13B	Marché	Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°1 : gros œuvre (titulaire VAUNAC) : avenant n°2
13-13B	Marché	Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°2 (titulaire VIGIER) : avenant n°1

14-13B	Marché	Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°5 (titulaire VEYRET) : avenant n°1
15-13B	Marché	Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°8 (titulaire ERELEC) : avenant n°1
16-13B	Marché	Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°13 (titulaire MECANIQUE ET SES APPLICATIONS – ATELIER VERGNAUD) : avenant n°1
17-13B	Marché	Remplacement de trois planchers pour remorques à fond mouvant alternatif sur le site de la Rampinsolle : lancement - attribution
18-13B	Marché	Marché n° Q-13-01-PA d'analyse des rejets aqueux des centres de transfert des déchets, des centres de tri et de l'installation de stockage des déchets inertes de Saint Geniès : attribution
19-13B	Marché	Installation de stockage des déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : lancement du marché de travaux pour le traitement des lixiviats, en procédure d'urgence



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : DECISIONS

## Comité syndical du 07 février 2013

**N°01-13A :** Adoption du compte rendu du comité syndical du 13/12/2012.

**N°02-13A :** Modification de l'article VI des statuts du SMD3 : mode de représentation

Autorisation donnée au Président pour modifier le nombre de délégués représentant l'ensemble des collectivités indépendantes produisant moins de 500 tonnes par an, au regard du développement de l'intercommunalité dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale.

**N°03-13A :** Convention entre le SMD3 et Chassain recyclage pour la valorisation du polystyrène expansé collecté dans les déchèteries du nord de la Dordogne : signature de la convention

Autorisation donnée au Président pour signer la convention entre le SMD3 et Chassain recyclage visant à organiser les modalités de valorisation du polystyrène expansé (PSE) collecté dans les déchèteries du nord de la Dordogne, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

**N°04-13A :** Acquisition d'une presse à balles pour compacter les refus de tri de la Rampinsolle : lancement - attribution

Autorisation donnée au Président pour lancer et signer un marché d'acquisition d'une presse à balles pour compacter les refus du centre de tri de la Rampinsolle et les transporter à Saint Laurent des Hommes pour un montant prévisionnel d'environ 40 000 € HT.

**N°05-13A :** Marché T-12-01-AO d'acquisition de quatre remorques à fond mouvant alternatif (FMA) pour le centre de transfert de Marcillac Saint Quentin : attribution

Autorisation donnée au Président pour signer le marché n°T-12-01-AO d'acquisition de quatre remorques à fond mouvant alternatif pour le centre de transfert de Marcillac Saint Quentin avec la société LEGRAS pour un montant prévisionnel de 272 350 € HT.

**N°06-13A :** Marché IS-12-03-AO de fourniture de gazole non routier pour l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : attribution

Autorisation donnée au Président pour signer le marché n°IS-12-03-AO de fourniture de gazole non routier pour l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes avec la société ALVEA. Le montant prévisionnel sur la base de 345 000 litres (3 ans) est de 273 240 € HT (hors variation des prix unitaire au litre sans rabais).

**N°07-13A :** Marché IS-12-07-AO d'évacuation et de traitement des rejets aqueux de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : attribution

Autorisation donnée au Président pour signer le marché d'évacuation et de traitement des rejets aqueux de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes avec la société SITA pour un montant prévisionnel de 387 600 € HT pour un volume maximal de lixiviats à traiter de 10 000 tonnes (38,76 € HT/T) sur une période allant de 9 à 12 mois.

**N°08-13A :** Marché E-12-06-AO d'acquisition de sacs spécifiques à la collecte sélective (titulaire PTL) : avenant 1

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché n°E-12-06-AO d'acquisition de sacs spécifiques numérotés à la collecte sélective avec la société PTL, afin d'intégrer la numérotation des sacs pour le SMCTOM de Thiviers et le SMIRTOM de Belvès.

**N°09-13A :** Marché E-12-07-AO de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts : avenant 1

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché n°E-12-07-AO de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts afin d'intégrer la plate-forme de Neuvic dans le marché.

**N°10-13A :    **Marché E-09-10-PA de collecte du verre sur la commune de Neuvic à destination de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : lot n°1 (SMCTOM de Montpon Mussidan): avenant n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché E-09-10-PA de collecte du verre sur la commune de Neuvic à destination de l'Installation de stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes avec le SMCTOM de Montpon Mussidan. Cet avenant vise à préciser le montant du marché et à le solder (plus value de 1 091,20 €).

**N°11-13A :    **Marché d'exploitation du centre de valorisation des déchets de la Rampinsolle : lancement****

Autorisation donnée au Président pour lancer un marché d'exploitation du centre de tri de la Rampinsolle du type appel d'offres ouvert pour un montant estimé à 6 520 000 €HT.

**N°12-13A :    **Marché P-12-01-PA d'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux : attribution****

Autorisation donnée au Président pour signer un marché d'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux avec refacturation auprès des adhérents, avec la société Quadria, pour le lot 1 d'un montant prévisionnel de 147 004,80 €HT et pour le lot 2 d'un montant prévisionnel de 28 277,36 €HT.

**N°13-13A :    **Marché T-09-03-PA d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise aux normes de la plate-forme de déchets inertes de Champagnac (titulaire SAFEGE): avenant n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché n°T-09-03-PA d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité de la plate-forme de stockage des déchets inertes de Champagnac de Belair avec la société SAFEGE pour une réduction de 4 610 € au marché initial.

**N°14-13A :    *Retirée de l'ordre du jour***

**N°15-13A :    *Retirée de l'ordre du jour***

**N°16-13A :    **Marché d'impression de l'agenda scolaire : lancement – attribution****

Autorisation donnée au Président pour lancer et signer le marché d'impression d'environ 12 000 exemplaires de l'agenda scolaire édition 2013/2014 pour un montant prévisionnel de 17 000 €HT.

**N°17-13A :    **Tarifification Unique 2013 – Nouvelle prestation et coût – Filière DPS****

Autorisation donnée au Président pour inclure un nouveau tarif pour la filière DPS concernant la fourniture de sacs de collecte sélective numérotés pour un montant de 27 €HT par carton.

**N°18-13A :    **Marché public de broyage, d'évacuation et de traitement de bois issus des déchèteries de la Dordogne :****

- **Lot 4 : bois issus des déchèteries du SMCTOM de Lalinde le Buisson, du SMIRTOM de Belvès et du SMGD de Villefranche Montpazier (titulaire SEOSSE) : avenant 1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant 1 du marché de broyage, d'évacuation et de traitement de bois issus des déchèteries de la Dordogne, pour le lot n°4, avec la société SEOSSE. Cet avenant vise à modifier les tonnages maximum précisés au cahier des clauses particulières du lot 4 (plus value de 3 735 € HT).

## **Comité syndical du 26 mars 2013**

**N°01-13B :    **Adoption du compte rendu Comité Syndical du 07/02/2013.****

**N 02-13B :    **Conventions SMD3/adhérents pour la gestion des centres de transfert : entretien des débourbeurs déshuileurs : avenants n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer les avenants n°1 aux conventions qui lient le SMD3 avec ses adhérents pour l'exploitation des centres de transfert des déchets. Ces avenants visent à définir les modalités de mise en œuvre de l'entretien des dispositifs de traitement des eaux présents sur le site.

**N 03-13B :    **Conventions SMD3/adhérents pour le reversement des aides éco-emballages : avenants n°2****

Autorisation donnée au Président pour signer tous les avenants n°2 des conventions SMD3/adhérents pour modifier les modalités de reversement des aides éco-emballages.

**N 04-13B : Convention de partenariat SDE24 / SMD3**

Autorisation donnée au Président pour signer une convention de partenariat avec le SDE 24, visant à définir les modalités de réalisation en 2013 d'une étude de faisabilité relative à la production d'énergies à partir de déchets et de sous-produits d'origine agricole ou industrielle dans le département de la Dordogne. Le montant total des études confiées à des prestataires extérieurs ne pourra pas excéder 200 000 € HT.

**N 05-13B : Marché n°E-12-07-AO de broyage, transport et valorisation des déchets végétaux du département (titulaire AES) : avenant n°2**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°2 au marché n°E-12-07-AO de broyage, transport et valorisation des déchets végétaux du département afin d'adapter les tarifs de transport du broyat issu de la plate-forme de la Rampinsolle vers la plate-forme de compostage de Saint Laurent des Hommes ainsi que les tarifs du transport du compost produit sur la plate-forme de Saint Laurent des Hommes. Cet avenant permet de réaliser une économie d'environ 6 800 €HT jusqu'à la fin du marché (31/01/2017).

**N 06-13B : Marché n° E-13-03-PA de mise à disposition et transport des bennes issues de la déchèterie de Neuvic : attribution**

Autorisation donnée au premier vice-président pour signer le marché de mise à disposition et transport des bennes issues de la déchèterie de Neuvic, avec la société SITA.

**N 07-13B : Marché d'exploitation du centre de valorisation des déchets de la Rampinsolle : lancement du marché. Retire et remplace la délibération n°32-12 E du 13/12/2012**

Autorisation donnée au Président pour lancer le marché d'exploitation du centre de tri de la Rampinsolle pour un montant estimé à 3 260 000 €HT (un an reconductible un an).

**N 08-13B : Retirée de l'ordre du jour**

**N 09-13B : Marché E-11-04-AO d'exploitation du centre transfert de Bergerac : avenant n°1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché d'exploitation du centre transfert de Bergerac afin d'inclure une prestation d'entretien des déboubeurs déshuileurs et des analyses des rejets organisées par le SMD3 mais toujours à la charge financière de l'exploitant.

**N 10-13B : Marché E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin. Lot n°1 : exploitation du centre de tri (titulaire Véolia Aquitaine) : avenant 5**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant 5 du marché d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin (lot 1) afin d'inclure une prestation d'entretien des déboubeurs déshuileurs et des analyses des rejets organisées par le SMD3 mais toujours à la charge financière de l'exploitant.

**N 11-13B : Retirée de l'ordre du jour**

**N 12-13B : Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°1 : gros œuvre (titulaire VAUNAC) : avenant n°2**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°2 au marché de création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin (lot 1 : gros œuvre) afin de diminuer la masse des travaux (moins-value sur les réseaux d'un montant de 2 500 € H.T.).

**N 13-13B : Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°2 (titulaire VIGIER) : avenant n°1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin (lot 2 : génie civil) afin de diminuer la masse des travaux (moins-value pour la fourniture et la pose des garde-corps de l'escalier d'un montant de 2 693,25 € H.T.).

**N 14-13B :      **Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°5 (titulaire VEYRET) : avenant n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin (lot 5 : menuiserie – bois- bardage) afin d'augmenter la masse des travaux et le montant du marché (plus-value pour la fourniture et la pose d'un réfrigérateur pour la kitchenette d'un montant de 192,00 € H.T.).

**N 15-13B :      **Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°8 (titulaire ERELEC) : avenant n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin (lot 8 : électricité) afin d'augmenter la masse des travaux et le montant du marché (plus-value pour la fourniture et la pose d'un coffret de commande d'électrovannes d'un montant de 2 475,75 € H.T.).

**N 16-13B :      **Marché n°T-11-05-PA : création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin - Lot n°13 (titulaire MECANIQUE ET SES APPLICATIONS – ATELIER VERGNAUD) : avenant n°1****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de création d'un nouveau centre de transfert des déchets ménagers à Marcillac Saint Quentin (lot 13 : équipements de transfert) afin d'augmenter la masse des travaux et le montant du marché (plus-value pour la fourniture et la pose d'une barrière de protection d'un montant de 3 001,84 € H.T.).

**N 17-13B :      **Remplacement de trois planchers pour remorques à fond mouvant alternatif sur le site de la Rampinsolle : lancement / attribution****

Autorisation donnée au Président pour lancer et signer un marché pour le remplacement des planchers de trois remorques à fond mouvant alternatif de la Rampinsolle pour un montant prévisionnel de 48 000 € H.T.

**N 18-13B :      **Marché n° Q-13-01-PA d'analyse des rejets aqueux des centres de transfert des déchets, des centres de tri et de l'installation de stockage des déchets inertes de Saint Geniès : attribution****

Autorisation donnée au Président pour signer le marché n°Q-13-01-PA d'analyse des rejets aqueux des centres de transfert des déchets, des centres de tri et de l'installation de stockage des déchets inertes de Saint Geniès avec la société EUROFINS IPL ATLANTIQUE pour un montant prévisionnel de à 5 730 € H.T/an soit 22 920 € H.T pour la durée prévisionnelle du marché (période de reconduction comprise).

**N 19-13B :      **Installation de stockage des déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : lancement du marché de travaux pour le traitement des lixiviats, en procédure d'urgence****

Autorisation donnée au Président pour lancer le marché de travaux pour le traitement des lixiviats à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes, en procédure d'urgence.